

# Arrestation abusive pour intimider les manifestants anti-G8

Plusieurs membres du CADTM sont détenus arbitrairement à Rostock

jeudi 7 juin 2007, par [CADTM](#), [COSTE Julie](#), [TOUSSAINT Éric](#), [Zoul](#) (Date de rédaction antérieure : 8 juin 2007).

**Les informations mises à jour se trouvent après le communiqué initial et la lettre de protestation. Une interview publiée sur le net du *Nouvel Obs* est aussi reproduite ci-dessous, ainsi qu'un échange de mail avec l'ambassade de France en Allemagne et un récit des événements.**

Sommaire

- [Informations diffusées le 8](#)
- [ARRESTATIONS EN MARGE DU G8](#)
- [Nouvelle escalade de la \(...\)](#)
- [Une réponse mensongère de la «&nbsp;»](#)
- [Extraits d'un message de \(...\)](#)

Depuis hier mercredi 6 juin à 10H30, 9 jeunes femmes et jeunes hommes de nationalité belge (dont Geert du CADTM à Anvers, Laurent A. du CADTM Bruxelles, John Vander Borre de ACC Liège) et française (Jeanne Semin du CADTM Lyon, Sylvain Dropsy du CADTM Grenoble, Jérôme Ollier du CADTM Liège, Martin Dommonge du CADTM Bruxelles, « Zoul » de Survie et du CADTM France) ont été arrêtés par la police et 5 d'entre eux sont maintenus en détention par les autorités allemandes.

Ils ont été arrêtés alors qu'ils utilisaient leur droit de manifestation pacifique, non violente pour protester contre les politiques du G8 en matière de dette du Tiers Monde, de guerre, de migration, de climat,... Ils se trouvaient près de la bourgade de Jenewitz à une dizaine de kilomètres de distance de l'enceinte clôturée (de 2,5M de haut) dressée par les autorités allemandes pour protéger la réunion du G8. Ils n'ont réalisé aucune dégradation de biens publics ou privés, aucune voie de fait, aucun jet de pierre. Les policiers n'ont (bien sûr) trouvé aucune arme sur eux. Ils étaient juste là pour manifester leur désapprobation et user de leurs droits de citoyens.

Ils ont été incarcérés dans des cellules improvisées dans une ancienne usine Siemens transformée en lieu de détention pendant le G8. Certains d'entre eux ont été entendus par un magistrat allemand. 5 d'entre eux sont encore en détention dont Jérôme Ollier du CADTM Liège, Martin Dommonge et Laurent Atsou du CADTM Bruxelles, John Vander Borre de ACC Liège).

Jeanne Semin a été libérée dans l'après-midi du 6 juin, Sylvain Dropsy a été libéré vers 23H30 le 6 juin, Geert et Zoul ont été libérés ce jeudi 7 juin au matin. Les cinq autres personnes sont toujours en détention : il semblerait que les autorités leur ont dit qu'elles seraient libérées vendredi ou samedi. On leur aurait également dit qu'elles seraient probablement poursuivies (à vérifier). Sylvain Dropsy avec lequel nous sommes en contact téléphonique depuis sa libération nous dit qu'il a « l'impression de sortir d'une sorte de Guantanamo, un espace de non droit ».

Le CADTM a pris contact avec des avocats à Paris, Bruxelles et Liège. Le CADTM demande la libération immédiate des personnes injustement détenues et l'arrêt des mesures d'intimation et de répression des citoyens usant pacifiquement de leur droit de protestation.

Si vous voulez contacter Sylvain Dropsy (membre du CADTM Grenoble, effectuant un stage au CADTM Belgique) actuellement sur place à Rostock : 00 49 163 40 649 45

Celui-ci prépare un communiqué.

Par ailleurs, plusieurs conférenciers du CADTM prennent part aux débats qui se déroulent à Rostock en ce moment. Parmi eux : Victor Nzuzi, agriculteur congolais, dirigeant du NAD-CADTM Kinshasa. On peut l'atteindre au 00 49 151 517 34 002

Eric Toussaint, président du CADTM Belgique. Tél : 00 32 486 74 47 52  
ou 00 32 4 226 62 85 international cadtm.org

Avocate allemande : Karen Ullmann 00 49 40 99 99 39 06 (= son bureau à Hambourg)

Legal team à Rostock 00 49 38 20 47 68 111

William Bourdon avocat à Paris : 00 33 1 42 60 32 60

---

## **A envoyer**

*Lettre type à envoyer : un exemple concernant l'Ambassadeur de Belgique à Berlin concernant les Belges encore détenus.*

Faire de même auprès des autorités françaises. On peut également écrire à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, à Bruxelles,...

à Monsieur Mark GELEYN,

Jägerstrasse, 52-53

10117 Berlin

tél 00 49 30 206 420

fax 00 49 30 206 4200

mail berlin diplobel.org

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous venons d'apprendre l'arrestation de plusieurs citoyens belges et français faisant partie de la délégation du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) à Rostock (Heiligendamm).

Renseignement pris auprès de nos autres collègues sur place, ces personnes ont été arrêtées à 10

km de la clôture protégeant la réunion du G8, dans la zone orange, alors qu'elles ne réalisaient aucun acte violent, ne commettaient aucune dégradation de quoi que ce soit. La police n'a trouvé aucune arme sur eux.

Il semble que la police allemande procède en ce moment à des arrestations totalement arbitraires dans le but d'empêcher le fonctionnement du contre sommet au G8, ce qui est totalement inacceptable.

Nous vous demandons d'intervenir sans délai auprès des autorités allemandes pour faire libérer immédiatement les personnes : Laurent Atsou (Bruxelles), John Vander Borre (Liège).

Nous vous demandons également de nous tenir au courant des démarches que vous entreprenez et de leurs résultats.

Représentant du CADTM sur place à Rostock : Sylvain Dropsy 00 49 163 40 649 45

Recevez, Monsieur l'Ambassadeur, mes meilleures salutations.

Eric Toussaint

international cadtm.org

Président du CADTM Belgique

345, Avenue de l'Observatoire

4000 LIEGE

Belgique

[www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)

---

### **Informations diffusées le 8 juin au matin**

Ce jeudi matin à 10H00, 1 membre de Agir contre le courant - Liège (ACC) et 2 membres du CADTM Belgique étaient toujours détenus [1]. Il s'agit de John Vander Borre ACC, Jérôme Ollier, permanent du CADTM Liège et de Martin Dommonge Abeau du CADTM Bruxelles. Ils sont toujours détenus dans un bâtiment de Siemens, Industriestrasse à Rostock (tel. 00 49 381-25276410 ou 00 49 381-25276411). Ces personnes sont détenues depuis la matinée du mercredi 6 juin sous prétexte qu'elles pourraient perturber l'ordre public. Il s'agit d'arrestations préventives qui en réalité ont privé ces citoyens de leur droit de manifester pacifiquement et de jouir de la liberté. Leur condition de détention sont inacceptables, elles sont d'ailleurs dénoncées par le Legal Team qui assure la défense des droits des détenus.

Laurent Atsou (CADTM Bruxelles) a été libéré ce 8 juin à 0H30 après avoir comparu au tribunal de 2<sup>e</sup> instance devant 3 juges.

Jérôme Ollier, Martin Dommonge Abeau et John Vander Borre devraient être libérés aujourd'hui

avant minuit.

Aucune inculpation n'est retenue contre eux. Leur détention est totalement injustifiable.

Les autorités allemandes ont utilisés des dispositions prises contre les hooligans au cours des dernières années (suite aux violences lors de matchs de football) et les ont appliquées à des manifestants politiques. Sur les 1100 arrestations auxquelles les autorités ont procédé, il semblerait que moins de 10 débouchent sur des poursuites. Cela prouve que les autorités ont adopté une politique qui visait à empêcher l'exercice normal des droits démocratiques.

Par ailleurs, le directeur du bureau d'avocats Monsieur Kaleck (00 49 171 335 06 49) qui assure le Legal Team (composé d'une centaine d'avocats, dont certains sont Belges, Grecs, Italiens,...) vient de me déclarer que leurs droits ont été bafoués par la police à Rostock. Hier ils ont mené des actions de protestation dans le centre de détention de Rostock.

Le CADTM demande la libération immédiate de Jérôme Ollier, Martin Dommonge Abeau et John Vander Borre et exige que des poursuites soient entamées contre les policiers allemands qui ont porté atteinte aux droits des manifestants.

Le CADTM dénonce le G8 ce directoire des Grandes puissances responsable de guerres, de non respect des droits humains de l'immense majorité de la population mondiale, de dérangement climatique, de dettes odieuses,... Le CADTM prépare d'ores et déjà avec ses membres et partenaires au Japon les mobilisations pour le prochain G8 qui se déroulera en juillet 2008 dans ce pays.

Merci à toutes celles et ceux qui ont envoyé des message de protestation et de solidarité. Nous en avons reçu des centaines au cours depuis le jeudi 7 juin au matin.

Ci-dessus, une lettre envoyée aux autorités allemandes ce matin.

Elle peut vous inspirer.

Ci-dessous une interview de Zoul parue dans le Nouvel Observateur en ligne

Cordialement,

Eric Toussaint

1. Des dizaines d'autres manifestants sont dans la même situation.

---

## **ARRESTATIONS EN MARGE DU G8**

*"La justice allemande  
n'a pas respecté nos droits"*

**NOUVELOBS.COM | 07.06.2007 | 18:47**

[http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/3\\_questions\\_a/20070607.OBS0781/la\\_justice\\_allemandena\\_pas\\_respecte\\_nos\\_droits.html](http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/3_questions_a/20070607.OBS0781/la_justice_allemandena_pas_respecte_nos_droits.html)

## **Pourquoi avez-vous été arrêté par la police allemande, en compagnie d'autres membres du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM), mercredi 6 juin, à Rostock ?**

- Le CADTM participe au contre-sommet en marge du G8. Nous sommes installés au camp Reddelich [à environ sept kilomètres au sud de Heilingendamm où se tient la rencontre, NDLR]. Mercredi, ceux d'entre nous qui ne participaient pas aux débats voulaient faire une balade à vélo, à proximité de la clôture de sécurité, dans la « zone orange ». Sur la route, deux bandes de ruban adhésif jaune nous barraient le passage et nous sommes passées en dessous. Mais, 300 mètres plus loin, la police nous a arrêtés. Ils ont cru que nous avions installé ces bandes pour couper la route. Nous avons été fouillés. Certains avaient des couteaux sur eux, Opinel ou couteau suisse, puisque nous allions pique-niquer. Un autre avait de la ficelle, pour fixer un jerrycan d'eau sur son vélo. Ces six là ont été retenus à part. Puis deux personnes supplémentaires, moi et un autre, ont aussi été mis à l'écart sans aucune explication.

## **Après cette arrestation, dans quelles conditions s'est passée votre détention ?**

- C'était hallucinant. La police nous a emmenés dans un "mini Guantanamo" : une zone appartenant à Siemens, aménagée en commissariat improvisé. C'est un hall avec des grilles et des cellules, comme un chenil, avec, sur le fronton, un panneau « G8 2007 ». Là, se trouvaient environ 200 personnes, mais cet endroit doit pouvoir en contenir 600 à 1.000.

Nous n'avions toujours aucune information sur les raisons de notre arrestation. Dans ce hangar, nous avons subi une fouille en règle. Puis, moi qui ne parle pas allemand, je me suis retrouvé dans une cellule avec une vingtaine d'autres personnes, qui ne parlaient pas français. J'ai dû attendre plusieurs heures avant de pouvoir téléphoner. Nous avons été arrêtés vers 10h30, sommes arrivés là vers 12h30, et je n'ai passé un coup de fil que vers 22h.

A trois heures du matin, alors que je dormais dans ma cellule, à même le sol, sans avoir eu un verre d'eau ou avoir pu aller aux toilettes, j'ai été réveillé pour que le juge me lise l'acte d'accusation. Je n'avais toujours pas vu d'avocat, bien que nous eussions contacté Legal Team. On m'a relâché car il n'y avait plus d'interprète français pour m'accompagner. Mais deux amis, qui n'ont pas eu d'interprète non plus, se sont vu lire leur acte d'accusation en allemand. Cela semble très arbitraire.

Ces accusations étaient fausses. La police a raconté qu'elle avait retrouvé le scotch dans nos sacs. Elle a tout inventé, et la justice n'a absolument pas respecté nos droits.

Quand on m'a relâché, je n'ai pas récupéré l'écharpe que j'avais dans mon sac à dos, car les casseurs ont des écharpes sur le visage. Les

écharpes sont actuellement interdites dans tout le Land. Ils ont aussi gardé nos vélos.

### **Avez-vous des nouvelles des autres membres du CADTM arrêtés avec vous ?**

La deuxième personne avec laquelle j'ai été arrêté et qui n'avait strictement rien sur elle, ni couteau, ni ficelle, est retenue en préventive jusqu'à samedi, minuit. Sylvain Dropsy, un autre membre du CADTM, qui avait sur lui un couteau, a été libéré sans avoir été jugé. Jeanne, une autre jeune militante, aussi.

Ceux qui sont toujours retenus ont fait appel de la décision. Mais nous n'en savons pas plus. Beaucoup d'autres participants au contre-sommet ont également été arrêtés. Par exemple le groupe de samba Rythm of resistance, très festif, qui ne faisait que taper sur des tambours.

Propos recueillis par Julie Coste

(le jeudi 7 juin 2007)

---

## **Nouvelle escalade de la répression**

### **8 juin 2007 au soir**

Les 2 Français Martin Dommonge Abeau (CADTM Bruxelles) et Jérôme Ollier (CADTM Liège), ainsi que le Belge John Vanden Borre (ACC Liège), détenus depuis plus de 52 heures, ont connu aux petites heures de ce vendredi matin une nouvelle étape dégradante et intolérable dans leurs conditions de détention, lors du transfert entre la prison temporaire et le tribunal administratif. En effet, selon leur avocate Katja Friedrich, ils ont été immobilisés 5 heures durant dans un fourgon de police, menottés, poings dans le dos, et ont été ensuite entièrement dévêtus, avant d'être incarcérés à la maison d'arrêt de Büntzow, à 30 km de Rostock.

Devant ce mépris du droit, nous nous joignons aux nombreuses protestations pour dénoncer et condamner cette nouvelle escalade. Nous rappelons leur totale innocence et dénonçons l'arbitraire de ces arrestations. Nous étudions actuellement la possibilité de recours judiciaire concernant l'ensemble des violations flagrantes des droits à la personne liées à ces détentions.

CADTM :

Finalement Martin Dommonge Abeau (CADTM Bruxelles) et John Vanden Borre (ACC Liège) ont été libérés il y a quelques heures. Je viens de leur parler par téléphone.

Nous exigeons la libération de Jérôme Ollier. Selon la décision du juge, il devrait être libre aujourd'hui vendredi 8 juin à 20H00.

---

**Une réponse mensongère de la « porte-parole » de Nicolas Sarkozy**

***Ci-dessous réponse mensongère de Virginie PERREY, Attachée de sécurité intérieure, Ambassade de France à Berlin***

From : Virginie PERREY